



Scrutin référendaire du 22 août 2021
Informations à la personne habile à voter
Vote par correspondance

Je, Stéphane Parent, président du scrutin référendaire, vous informe qu'au regard du référendum concernant le Règlement numéro 644-21 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 315 000 \$ pour la fourniture de matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un pavage conventionnel sur les rues de Vénus, de Mercure et de Saturne

- En vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, le scrutin se déroulera entièrement par correspondance;
- Toute personne habile à voter inscrite sur la liste référendaire pourra voter par correspondance, et ce, sans formuler de demande à cet effet auprès de la Municipalité;
- Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à l'ensemble des personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire le 11 août 2021;
- L'enveloppe contenant le bulletin de vote devra être reçues au bureau du président du scrutin référendaire au plus tard à 16 h 30 le 29 août 2021;
- Les personnes habiles à voter qui n'auront pas reçu le bulletin de vote pourront communiquer avec le président du scrutin référendaire afin de l'obtenir à compter du 16 août 2021.

Vous pouvez me joindre ou mes adjoints, le cas échéant, à l'adresse courriel ou au numéro de téléphone suivants :

Stéphane Parent, président du scrutin référendaire
Charles Dufour, secrétaire du scrutin référendaire
Sylvie Lirette, adjointe du président du scrutin référendaire

Par téléphone : 819 827-3434, poste 6802
Par courriel : election2021@cantley.ca

Donné à Cantley, le 13 juillet 2021

Stéphane Parent,
Président du scrutin référendaire

Certificat de publication

Je, Stéphane Parent, président du scrutin référendaire, certifie par le présent que j'ai affiché le présent avis public aux endroits désignés par le conseil et dans le site Internet de la Municipalité le 13 juillet 2021.

Cantley, le 13 juillet 2021

Stéphane Parent,
Président du scrutin référendaire